

Grille d'évaluation indicative de l'épreuve orale terminale

Composantes évaluées	Qualité orale de l'épreuve	Qualité de la prise de parole en continu	Qualité des connaissances	Qualité de l'interaction	Qualité et construction de l'argumentation
Très insuffisant	Difficilement audible sur l'ensemble de la prestation. Le candidat ne parvient pas à capter l'attention.	Énoncés courts, ponctués de pauses et de faux démarrages ou énoncés longs à la syntaxe mal maîtrisée.	Connaissances imprécises, incapacité à répondre aux questions, même avec une aide et des relances.	Réponses courtes ou rares. La communication repose principalement sur l'évaluateur.	Pas de compréhension du sujet, discours non argumenté et décousu.
Insuffisant	La voix devient plus audible et intelligible au fil de l'épreuve mais demeure monocorde. Vocabulaire limité ou approximatif.	Discours assez clair mais vocabulaire limité et énoncés schématiques	Connaissances réelles, mais difficulté à les mobiliser en situation à l'occasion des questions du jury.	L'entretien permet une amorce d'échange. L'interaction reste limitée.	Début de démonstration mais raisonnement lacunaire. Discours insuffisamment structuré.
Satisfaisant	Quelques variations dans l'utilisation de la voix ; prise de parole affirmée. Le candidat utilise un lexique adapté. Le candidat parvient à susciter l'intérêt.	Discours articulé et pertinent, énoncés bien construits.	Connaissances précises, une capacité à les mobiliser en réponses aux questions du jury avec éventuellement quelques relances	Le candidat répond, contribue, réagit. Il se reprend, reformule en s'aidant des propositions du jury.	Démonstration construite et appuyée sur des arguments précis et pertinents.
Très satisfaisant	La voix soutient efficacement le discours. Qualités prosodiques marquées (débit, fluidité, variations et nuances pertinentes, etc.). Le candidat est pleinement engagé dans sa parole. Il utilise un vocabulaire riche et précis.	Discours fluide, efficace, tirant pleinement profit du temps et développant les propositions.	Connaissances maîtrisées, les réponses aux questions du jury témoignent d'une capacité à mobiliser ces connaissances à bon escient et à les exposer clairement.	Le candidat s'engage dans sa parole, réagit de façon pertinente. Il prend l'initiative dans l'échange. Il exploite judicieusement les éléments fournis par la situation d'interaction.	Maîtrise des enjeux du sujet, capacité à conduire et exprimer une argumentation personnelle, bien construite et raisonnée.

Intérêts : cette grille donne une idée des composantes à prendre obligatoirement en compte dans l'évaluation, dont trois qui sont spécifiques à l'expression orale (colonnes 1, 2 et 4) ; elle donne une idée sur le niveau attendu et propose des descripteurs clairs.

Limites :

- 1) Certaines cellules et parfois des colonnes entières ne sont opérantes que pour une ou deux des parties de l'épreuve, ce qui en rend l'usage compliqué pour permettre l'évaluation claire et précise de chacun des trois temps de l'épreuve. La colonne 4 ne concerne que les temps 2 et 3 de l'épreuve. Les descripteurs de la colonne 3 sont surtout adaptés pour le temps 2 de l'épreuve, éventuellement pour le temps 3 et pas du tout pour le temps 1.
- 2) Rien ne s'y trouve qui aide à évaluer le temps 3 de l'épreuve dans toute sa spécificité.
- 3) Alors qu'il est souhaité que cette épreuve soit l'occasion pour les candidats de prises de parole singulières dans lesquelles ils sont pleinement investis et engagés, cette dimension n'est pas suffisamment présente.